

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES

Séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Lucie-des-Laurentides tenue le 28 octobre 2019 à compter de 18h30, la séance extraordinaire a été convoquée conformément à la loi. L'avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

<b>Étaient présents :</b>	<b>La Mairesse suppléante</b>	<b>Carine Gohier</b>
	<b>Les conseillers</b>	<b>Sophie Chénier Manon Bissonnette Dominic St-Laurent</b>
	<b>Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim</b>	<b>Steve Deschenes</b>
<b>Étaient absents :</b>	<b>La Mairesse</b>	<b>Anne Guylaine Legault</b>
	<b>Les conseillers</b>	<b>Annie Dufort Gaétan Dutil</b>

### ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉSOLUTIONS
  - a) OCTROIE DE CONTRAT À PLOMBERIE H2O
  - b) OCTROIE DE CONTRAT À FLOR DÉCO SAINTE-AGATHE
  - c) OCTROIE DE CONTRAT À M. MEILLEUR ÉLECTRIQUE INC.
  - d) OCTROIE DE CONTRAT À FENESTRATION DES SOMMETS INC.
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution  
19-10-257

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme la conseillère Manon Bissonnette, il est résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté aux membres du conseil par le directeur général.

2. RÉSOLUTIONS

Résolution  
19-10-258

a) OCTROIE DE CONTRAT À PLOMBERIE H2O

ATTENDU la résolution 19-03-029 qui approuvait un budget de 25 000\$ pour le réaménagement du local de la bibliothèque et l'acquisition de mobilier spécialisé;

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour les travaux de plomberie à deux entrepreneurs;

ATTENDU QUE Plomberie H2O a déposé une soumission au montant de 2892.92\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Sophie Chénier, il est résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides octroie le contrat à Plomberie H2O pour effectuer les travaux de plomberie à la bibliothèque municipale;

QUE le montant des travaux soit d'un montant maximal de 2892.92\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

Résolution  
19-10-259

b) OCTROIE DE CONTRAT À FLOR DÉCO SAINTE-AGATHE

ATTENDU la résolution 19-03-029 qui approuvait un budget de 25 000\$ pour le réaménagement du local de la bibliothèque et l'acquisition de mobilier spécialisé;

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour effectuer les travaux associés au recouvrement de sol à deux entrepreneurs;

ATTENDU QUE Flor Déco Sainte-Agathe a déposé une soumission au montant de 9477.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Sophie Chénier, il est résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides octroie le contrat à Flor Déco Sainte-Agathe pour effectuer les travaux préparatoires incluant la pose d'un nouveau revêtement de sol à la bibliothèque municipale;

QUE le montant des travaux soit d'un montant maximal de 9477.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

Résolution  
19-10-260

c) OCTROIE DE CONTRAT À M. MEILLEUR ÉLECTRIQUE

ATTENDU la résolution 19-03-029 qui approuvait un budget de 25 000\$ pour le réaménagement du local de la bibliothèque et l'acquisition de mobilier spécialisé;

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour effectuer les travaux électriques à deux entrepreneurs;

ATTENDU QUE M. Meilleur Électrique a déposé une soumission au montant de 4500.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Sophie Chénier, il est résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides octroie le contrat à M. Meilleur Électrique pour effectuer les travaux l'électrique à la bibliothèque municipale;

QUE le montant des travaux soit d'un montant maximal de 4500.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

Résolution  
19-10-261

d) OCTROIE DE CONTRAT À FENESTRATION DES SOMMETS INC.

ATTENDU la résolution 19-03-029 qui approuvait un budget de 25 000\$ pour le réaménagement du local de la bibliothèque et l'acquisition de mobilier spécialisé;

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission pour l'achat et l'installation de deux portes conforme aux normes;

ATTENDU QUE Fenestration des Sommets inc. a déposé une soumission au montant de 2704.09\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Sophie Chénier, il est résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides octroie le contrat à Fenestration des Sommets inc. pour l'achat et l'installation de deux portes à la bibliothèque municipale;

QUE le montant des travaux soit d'un montant maximal de 2704.09\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

2. PÉRIODE DE QUESTIONS (DE 18H34 À 18H47)

Quelques questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes présentes dans la salle.

Résolution  
19-10-262

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mme la conseillère Manon Bissonnette, il est résolu unanimement que la séance soit levée à 18h48.

---

Anne-Guyline Legault, mairesse

---

Steve Deschenes, directeur général par intérim